

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-041

DATE : 29 juin 2010

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

NORMAND BOUCHARD, 3840, rue St-Denis,
Montréal (Québec) H2W 2M2

et

MARIO DUMAIS, 8845, rue Bourgjoly,
Montréal (Québec) H1R 2G9

et

LUIS GONZALEZ, 12057, Philippe Panneton,
Rivière-des-Prairies (Québec) H1E 3S2

et

TRI MINH HUYNH, 1540, rue Rainier,
Brossard (Québec) J4X 2P9

et

MICHEL LAROCQUE, 481, rue des
Mésanges, Beloeil (Québec) J3G 6G7

et

MARIO PAQUIN, 209, Pierrefontaine,
Boisbriand (Québec) J7G 1Y1

et

GÉRALD PARKIN, 130, des Châtelets, Laval
(Québec) H2W 2T5

et

GIA TUONG QUAN, 12875, rue Nadon,
Pierrefonds (Québec)

PROCESSED UNDER 12442

et

THINH TUONG QUAN, 392, rue Cézanne,
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 3J5

et

ROBERT SAVOIE, n'ayant aucune résidence
fixe à ce moment

et

BARTELOMEO TORINO, 745, rue de
Mistassini, Terrebonne (Québec) J6W 5H2

et

RICHARD TREMBLAY, 1625, du Bourg-du-
lac, #423, Ste-Adèle (Québec) J8B 3A2

et

CLAUDE VALADE, 51, rue Bernard, St-
Sauveur (Québec) J0R 1R5

et

RENÉ VIAU, 9, Place Maxime, Île Bizard
(Québec) H9C 2J3

et

CLAUDE ADAM, 2289, Val-Royal, Val-Morin
(Québec) J0T 2R0

et

SERGE BELVAL, 255, Montée Seraphin, #12,
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2G4

et

AQUAMONDIAL INC., personne morale ayant
son domicile au 6360, Jean-Talon Est, bureau
207, Montréal (Québec) H1S 1M8

et

9179-5252 QUÉBEC INC., personne morale
ayant son domicile au 301, avenue Dorval,
bureau 113 Dorval (Québec) H9S 3H6

et

9137-1534 QUÉBEC INC., personne morale
ayant son domicile au 6360, Jean-Talon Est,
bureau 207, Montréal (Québec) H1S 1M8

et

9201-7144 QUÉBEC INC., personne morale
opérant sous la dénomination sociale de Bio-
Quan life sciences, ayant son domicile au 1710
autoroute Trans-Canadienne, Dorval (Québec)

et

9175-9704 QUÉBEC INC., personne morale faisant affaire sous la dénomination sociale d'Investissement Max, domiciliée au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H9P 1H7

et

AIR BERMUDA INC., personne morale ayant son domicile au 301, avenue Dorval, bureau 113, Dorval (Québec) H9S 3H6

et

FONDS DE PLACEMENT NOR-WEST, 7200, Route Trans-canadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C2

INTIMÉS

et

TD WATERHOUSE, 500, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, (Québec) H2Y 1S1

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3131, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 1Y8

et

BANQUE TORONTO DOMINION, 3590, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2V3

et

CAISSE POPULAIRE MONTRÉAL-NORD, 5640, boul. Léger, Montréal (Québec) H1G 1K5

et

BANQUE SCOTIA, 4010, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux (Québec)

et

SCOTIA MCLEOD DIRECT INVESTING, 1002 rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage, Montréal (Québec), H3A 3L6

et

BMO NESBITT BURNS, Tour McGill College, 1501, avenue McGill College Bureau 3000, Montréal (Québec) H3A 3M8

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale située
au 183, boul. Hymus à Pointe-Claire (Québec)
H9R 1E9

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale située
au 61, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal
(Québec)

et

QUESTRADE, North American Centre, 5650
Yonge Street, Suite 1700, Toronto, (Ontario)
M2M 4G3

et

RBC DIRECT INVESTING, Royal Bank Plaza,
200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75,
Toronto, Ontario M5J 2Z5

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale
située au 825, rue St-Laurent, Longueuil
(Québec)

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale
située au 7155, Jean-Talon Est, Anjou
(Québec) H1M 3A4

et

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-
BOUCHER**, 2401, boul. Roland-Therrien,
Longueuil (Québec) J4N 1C5

et

VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS,
1170, rue Peel, Bureau 300, Montréal
(Québec) H3B 0A9

et

**COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE
INC.**, 1100, rue University, 7e étage, Montréal
(Québec), H3B 2G7

et

BMO LIGNE D'ACTION INC., 2015 rue Peel #
200, Montréal (Québec), H3A 1T8

MISES EN CAUSE

AVIS D'AUDIENCE

[art. 29 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*
(2004) 136 G.O. II, 4695]

Soyez avisés que suivant l'audience *pro forma* tenue le 22 juin 2010 relativement à la demande d'être entendus des intimés suivant la décision rendue *ex parte* par le Bureau de décision et de révision le 7 décembre 2009 dans le présent dossier, une audience au fond a été fixée aux **20, 21 et 22 octobre 2010**, à partir de 9 h 30.

Le tout se déroulera dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

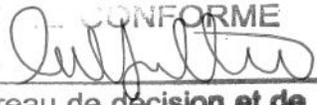
Veillez aussi noter qu'en vertu de l'article 31 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision* [(2004) 136 G.O. II, 4695], toute partie convoquée à une audience a le droit d'être représentée par avocat et qu'en vertu de l'article 32 des susdites règles, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le tribunal.

Fait à Montréal, le 29 juin 2010.

(S) *Cathy Jalbert*

M^e Cathy Jalbert, conseillère juridique

COPIE CONFORME

par 

Bureau de décision et de
révision